

N°51 /// ETE 2017

SOMMAIRE

- LE MOT DE LA MAIRE // P.2
- LE CONSEIL MUNICIPAL // P.3
- L'ÉTAT CIVIL // P.4
- L'ACTU // P.4-9
- LE COIN DES ASSOCIATIONS // P.10-15
- LE COIN DU MUSEE DES METIERS D'AUTREFOIS // P.16
- L'INFO PRATIQUE // P.17-19
- L'AGENDA // P.20

MI 2017 : ENCORE BEAUCOUP DE DOUTES ...

Vous avez du recevoir récemment la première édition du magazine de Grand Cognac qui vous expose de façon très pédagogique quels sont les enjeux et les impacts de cette fusion en terme de compétences et de projets.

Il va falloir se positionner sur ce qui devra rester de compétence communautaire ou ce qui devra retourner aux communes avant la fin de l'année afin que les incertitudes liées à ces questions soient levées. Les impacts financiers ne sont bien sûr pas neutres dans un sens comme dans l'autre !

Cette harmonisation des compétences ainsi que le pacte financier que doit mettre en œuvre l'agglo sont de vrais challenges, mais une réelle nécessité pour nous communes qui avons besoin de réponses pour estimer au plus juste les besoins financiers de nos projets et notre capacité financière à les réaliser.

... MAIS DES PROJETS QUI AVANCENT

Pour la **traversée de bourg**, les réunions d'étude se succèdent. Les esquisses ont été rendues, les idées principales ont été tracées, mais beaucoup de détails pratiques ne sont pas encore définis. C'est le bon moment pour une réunion publique qui se déroulera vers la Toussaint, le cabinet vous les présentera et pourra récolter vos avis et idées sur le projet. La date vous sera communiquée dès que possible.

Nous allons pouvoir commencer à monter les dossiers de demande de subvention et en premier lieu la demande d'effacement de réseau. Dans l'ancienne communauté de commune, le reste à charge commune lors d'un enfouissement de réseau était couvert dans son intégralité par Grand Cognac. Ce point, que l'on appelle fonds de concours, est remis en question du fait de la taille de l'agglo. Un détail pas neutre pour notre projet !

Pour l'heure, dans ce journal, vous trouverez toute l'actualité qui touche nos bâtiments, nos espaces publics et voirie, notre école toujours aussi dynamique. Des infos pratiques très intéressantes sur l'eau, ainsi que sur le transport à la demande dont on ne connaît pas très bien les contours pour l'avenir mais qui pour l'instant fonctionne bien.

Il témoigne aussi de l'activité associative riche du village et qui, j'espère, vous donnera envie de vous y inscrire dès septembre.

Et un hommage au couple Dalanson et à son musée qui émerveille ses visiteurs de tous âges ! Voilà une belle activité pour un après-midi de vacances ... que je vous souhaite bonnes et reposantes !

Hélène Tournadre

Projet de maison de santé pluridisciplinaire :

Nous avons lancé une étude pour définir le lieu le plus approprié pour construire cette infrastructure, qui serait le meilleur compromis entre urgence du projet, accessibilité, coût et développement du village.

Quatre lieux ont été visés : dans le centre bourg au niveau du cabinet actuel, sur la parcelle du monument aux morts, dans l'ancien presbytère près de la salle des fêtes ou sur la parcelle à lotir à côté du multiservice.

Pour complexifier la question, il n'est pas encore réglé de savoir qui des communes ou de l'intercommunalité portera les nouveaux projets de maisons de santé.

Une chose est sûre : pour garantir un accès aux soins de qualité et développer l'attractivité de notre village, ce projet doit se faire rapidement !

Le Conseil Municipal s'est réuni les 22 février, 7 et 20 mars, 11 avril , 15 mai , 12 juin et 18 juillet et ses décisions ont été les suivantes :

Grand Cognac

- Délégation du DPU (Droit de Prémption Urbain) à la commune d'ARS
- Désignation d'un commissaire pour la commission intercommunale des impôts directs CIID – M. ROY titulaire et M. AMIAUD suppléant
- Convention relative au reversement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Budget Commune

- Budget principal : autorisation prise en charge dépenses investissement avant vote du budget
- Budget principal : approbation du compte de gestion 2016, compte administratif 2016, affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 et vote du budget primitif 2017.
- Vote de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2017 : le taux passe de 14,5% à 14%
- Vote des taux d'imposition 2017 : taux inchangés
- Créances éteintes n° 1/2017 pour un montant de 2756€ correspondant aux loyers de la boucherie 2013
- DM N°1 et N°2 : modification de l'imputation budgétaire pour l'indemnité compensatrice versée par la Poste, ainsi que pour l'aide reçue par la commune pour le CAE (poste de Joëlle)

Syndicats

- SIAH : modification des statuts du bassin du Né pour mise en conformité avec la loi Nôtre et loi GEMAPI et désignation des délégués : Michel Amiaud titulaire et Frédéric Beauduin suppléant
- Syndicat mixte de la fourrière : modification des statuts approuvée

Environnement

- Frelons asiatiques : prise en charge à 50% de la destruction des nids de frelons asiatiques par la commune
- Suppression de la vente de raticide
- Validation de l'acquisition de matériels alternatifs aux pesticides et de semences
- Projet plantation haies champêtres et arbres isolés ou en groupes pour renforcer la trame verte et bleue

Voirie :

- Programme entretien travaux de voirie année 2017 : Réparoute : 9 360 € TTC
- VC 203 dite de Bonbonnet : lancement tranche conditionnelle

Associations

- Vote de l'attribution des subventions 2017

Domaine et patrimoine

- Salle polyvalente : création d'un règlement intérieur et modification des tarifs de location au 1er avril 2017. Remboursement d'un trop perçu suite à ces modifications.
- Salle polyvalente : Demande de subvention DETR pour remplacement des menuiseries
- Maison de santé : réalisation d'une étude de faisabilité : 4 320 € TTC
- Boucherie : choix du prestataire pour mise en place climatisation dans laboratoire.
- Cimetière : Rétrocession concession M et Mme BOURLOTON
- Cimetière : modification de tarif pour la concession C4 n°19
- Urbanisme : promesse de vente SAFER parcelles ZB 496, 497, 498, 499, ZB 588, 602, ZB 612, 613 : 770 €
- Urbanisme : acquisition parcelles ZD 173, 189 pour 600€ et acquisition parcelles ZD 224, ZC 286, 324, ZB 388 pour 585 €
- Délégation à l'EPF du DPU pour les biens situés dans le périmètre de veille foncière
- Signature avenant convention d'action foncière de la revitalisation du centre bourg avec l'EPF

Assainissement

- Budget assainissement : approbation du compte de gestion 2016 et du compte administratif 2016
- Budget assainissement : clôture du budget avec reprise des résultats dans le budget principal de la commune
- Signature du procès verbal de mise à disposition des biens à l'agglomération de Grand Cognac
- Transfert des résultats du service assainissement collectif à l'agglomération de Grand Cognac

4 L'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES Le 26 février 2017 : Moana Patrick Bernard LEGRAND – 7 rue de chez Dexmier

MARIAGES Le 3 Juin 2017 : Vincent Jacques DUPRAT et Judith Francine Odette GAUTIER

Le 22 Juillet 2017 : Pierre-Olivier NAYNA et Vanessa RIGAUDEAU

DÉCÈS

Le 10 février 2017 : Joseph DALANSON – 40 Route de Coulonges

Le 15 mai 2017 : Monique Marie Claude FAURE Epouse PINARDEAU – 34 Rue du Château

Le 06 juillet 2017 : Henriette MOREAU née GEAY

Le 20 juillet 2017 : Jean René FOURNIER – 31 Route de Coulonges

L'ACTU COMMUNICATION

LA COMMUNE A SON SITE INTERNET !

Depuis le mois de mai, le nouveau site internet de la commune nous permet de communiquer les informations dont vous avez besoin :

- Vous y trouvez un flash info avec des informations pratiques réactualisé toutes les semaines, et les actus dont la fréquence devrait être une par mois ou toutes les 3 semaines.
- Dans l'agenda, outre les évènements festifs, vous trouverez les dates de conseil municipal. Nous y joignons l'ordre du jour, et ensuite le compte rendu ainsi que l'article de journal associé. Vous avez ainsi toutes les informations disponibles 'en direct'.
- Pour vos questions liées à l'urbanisme, vous trouverez le zonage du PLU ainsi que le règlement des zones.
- Bien sûr vous y trouvez les contacts des commerçants, artisans, associations, services publics ainsi que les tarifs de la salle des fêtes, des concessions du cimetière, de la cantine et de la garde périscolaire.

Pour toutes vos questions, prenez l'habitude d'aller chercher sur :

arsensaintonge.fr !

N'hésitez pas à nous dire ce dont vous avez besoin ou ce que vous aimeriez y voir apparaître car ce site pourra évoluer.



ESPACES VERTS

La législation obligeant la commune à ne plus utiliser de produits phytosanitaires depuis le 1er janvier, une demande de subvention pour l'acquisition de matériel a été faite auprès de l'agence de l'eau Adour-Garonne.



Après plusieurs démonstrations et essais réalisés par les agents, les choix se sont orientés vers un réciprocauteur, une bineuse sarclouse électrique, une tondeuse électrique et un désherbeur mécanique (en photo). Les subventions attendues ayant été accordées, du matériel neuf va bientôt apparaître sur la commune. En attendant le désherbage se fait manuellement.

Les trottoirs ont été préparés pour pouvoir en engazonner 1 sur 2 cet automne.

Les travaux habituels de broyage des bernes, des chemins de marais, de tontes ont été effectués par nos agents.

ACCESSIBILITE

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été renforcée à la mairie, la bibliothèque et à l'église :

- un cheminement calcaire permet d'accéder à la sacristie sans avoir à descendre les escaliers de l'église
- un prolongement de la place handicapée côté bibliothèque permet d'y accéder complètement.
- la sécurisation des marches devant la mairie, la pose de mains courantes ainsi qu'un ajout de signalétique permettent un accès sécurisé et mieux visible du service public.



TERRAIN DE JEANNETTE

Grace au sérieux des villageois, le terrain de Jeannette fonctionne correctement mais restons vigilants quant au respect des règles qui régissent cette installation (retour des clés, respect des emplacements, etc.).

La commune n'ayant pas le droit, comme les particuliers, de faire de feu avant le 1^{er} octobre, il se peut qu'à un moment donné le terrain ne soit plus accessible le tas de branchage devenant très important.

Une distribution de compost a eu lieu en mai et sera renouvelée en 2018.

CIMETIERE

La rénovation du dessus du mur est commencée. Nous remercions la famille Giraud pour le don de tuiles fait à la commune et la famille Valeix qui nous a autorisé l'accès au chantier par sa parcelle bordant le mur. Une nouvelle tranche se fera à partir de septembre 2017.



Le seuil béton à l'entrée du cimetière a été refait pour faciliter l'accès aux véhicules.

Tous ces travaux ont été réalisés par nos agents Eric et Bernard.

6 L'ACTU BATIMENTS

TRAVAUX

Depuis l'été 2016, quelques travaux sur les bâtiments communaux ont été nécessaires ;

Les toitures de la salle des fêtes, du presbytère, de la mairie et de l'église ont été remaniées.



Il a fallu consolider la tour de la mairie qui se désolidarisait du reste du bâtiment. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Moinard.

D'autres travaux sont à prévoir sur la charpente de la mairie ainsi que sur la structure de l'édifice sur lequel sont apparues de nombreuses fissures.

SALLE DES FÊTES

Afin que la salle des fêtes soit louée plus souvent et donc qu'elle soit aussi plus accessible, nous avons décidé d'en revoir ses tarifs de location à la baisse. Les voici !

Sur le site internet vous trouverez également les tarifs pour vos amis ou votre famille qui n'habitent pas la commune, les conditions de location ainsi que les tarifs des location de tables et de chaises que nous louons indépendamment.

Embellissement : nous avons en projet un embellissement intérieur qui sera réalisé par les agents pour l'entrée, le couloir et la petite salle et par une entreprise pour la grande salle.

Economies d'énergie : nous espérons pouvoir changer les menuiseries et isoler le plafond afin d'améliorer le confort thermique du bâtiment. Cela dépendra des certificats d'énergie que nous pourrions récupérer : croisons tous les doigts !!!! Pour l'instant les anciens convecteurs électriques de la petite salle des fêtes, du casa et du yoga ont été remplacés par des radiateurs électriques à inertie moins énergivores.

ESPACES PUBLICS DEGRADÉS

Des WC publics ont été aménagés à l'arrière de la salle des fêtes près de la buvette du foot. Une ventouse électro-magnétique a été mise en place pour en contrôler l'accès.

Nous avons à déplorer la dégradation récurrente de ces 2 équipements ce qui génère des coûts pour la collectivité et du temps d'entretien pour les agents et les bénévoles de l'USDDR.

Cette situation est révoltante et nous ne tarderons pas à agir de concert avec la gendarmerie pour mettre fin à ces comportements !



ÉTÉ 1er Avril / 31 Octobre

LOCATION JOUR semaine	Commune
PETITE SALLE ET CUISINE	55,00 €
SALLE ENTIERE	100,00 €
LOCATION WEEK END et jour Férié	Commune
PETITE SALLE ET CUISINE	110,00 €
SALLE ENTIERE	220,00 €

HIVER 1er Novembre / 31 Mars

LOCATION JOUR semaine	Commune
PETITE SALLE ET CUISINE	75,00 €
SALLE ENTIERE	140,00 €
LOCATION WEEK END et jour Férié	Commune
PETITE SALLE ET CUISINE	150,00 €
SALLE ENTIERE	300,00 €

Les travaux de **point à temps** de 2017 sur la commune se sont répartis sur le chemin de Touvent, la rue du verger, l'allée Verdelin ainsi que l'impasse de la levade.

En septembre, nous allons terminer le **dévoisement de la route de Bonbonnet**. Cette dernière phase de travaux consistera en la pose de bordure dans les virages ainsi que la reprise en enrobé de la totalité de la voie.

La **Route Départementale** qui traverse notre commune fait partie du programme investissement du département de la Charente sur 2017/2018.

Deux phases de travaux sont nécessaires :

- 2017 : Curage des fossés avec mise aux normes des passages busés. Ensuite reprofilage de la chaussée avec de la grave émulsion pour les parties de chaussée très déformés puis point à temps permettant de reprofiler les petits flasques et les fissures.
- 2018 : Regoudronnage complet de la chaussée hors Bourg.



L'ACTU VITICULTURE

FLAVESCENCE DORÉE

Suite aux expérimentations et aux prospections 2016, les viticulteurs d'Ars, et la commune, ont demandé un aménagement de la lutte insecticide contre la flavescence dorée pour 2017.

Le 1er juin, la commune a organisé une réunion animée par Mélissa GECHELE de la Chambre d'agriculture de la Charente. Les viticulteurs ont été informés du nouvel aménagement de la lutte insecticide contre la Flavescence dorée mis en place sur Ars pour 2017.

Cette démarche a pour but de diminuer le nombre de traitements dans les parcelles et donc la surface d'insecticide déployée sur Ars. Des prospections collectives encadrées par la Chambre d'Agriculture de Charente seront organisées par demies-journées sur notre commune les 25, 31 Août et 04 Septembre 2017 à 8h30 (départ de la mairie).

En 2017, 40% de la surface viticole de la commune (soit 150 ha) doit être prospectée de façon collective pour que celle-ci continue sa lutte aménagée l'an prochain. La démarche d'aménagement de lutte est une première étape qui devrait conduire, si tout va bien, d'ici deux ans à une demande de retrait de la commune au périmètre de lutte obligatoire.

Merci à tous les viticulteurs pour leur implication dans ce dispositif : grâce à cet effort citoyen, la commune d'Ars réaffirme son engagement dans le développement durable.



Mélissa GECHELE
L'animatrice
Flavescence dorée
CA16
Tél : 06 70 80 29 11

L'ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017 SE TERMINE SUR NOTRE RPI ... AVEC DE MULTIPLES SORTIES POUR NOS ENFANTS

Des sorties culturelles

Au théâtre à l'Avant-Scène de Cognac pour les spectacles « Groink » (reprise des 3 petits cochons) et « Moooooonstres »

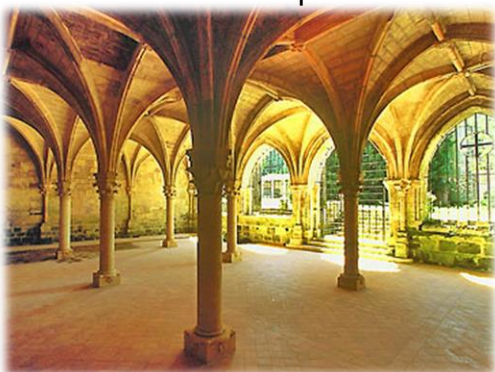
Au festival Blues Passion, les enfants de la maternelle, CP et CE ont pu bénéficier d'un concert gratuit au Jardin Public de Cognac (petit-déjeuner offert !). La chanteuse semblait ravie des petits spectateurs venus la voir ! Puis pique-nique à la base plein-air, préparé par Karine et Myriam, nos cuisinières, et transporté jusqu'au point de rendez-vous pour alléger les enfants lors de la marche.



Au musée des métiers d'autrefois d'Ars grâce aux rencontres inter-générationnelles du Club du Lundi avec les enfants de l'école d'Ars. Merci aux papas et mamies et merci à Mme Dalanson d'avoir ouvert ses portes aux enfants du pays !

Des sorties « découvertes » pour la fin d'année :

Le 30 mai dernier pour les maternelles : la Vallée des singes ! Trajet en bus sans encombre. Les petits élèves ont pu approcher de très près toutes sortes de singes. Géladas « ils ont le torse rouge » explique Brayan, bonobos, lémuriens « ils ont une grande queue (Mahé) » « elle leur sert à se reconnaître (Elina), à se repérer (Gaëlle) », gorilles « ils sont gentils, ils ont même peur des coccinelles (Justine et Gaëlle) », « le singe laineux qui nous fait des acrobaties (Maxime) », ... Après un pique-nique bien mérité, deux ateliers ont ponctué l'après-midi pour finir par un dernier tour dans le parc.



Les classes d'Ars ont allié richesse du patrimoine et activités ludiques à l'Abbaye de Fontdouce pendant toute une journée. Jeu-découverte du site, atelier vitrail et accrobranche pour les plus grands.

Des sorties « patrimoine » :

A Cognac pour les petits de maternelles. Visite du château, de la vieille ville et de son emblème : « C'était le roi François 1er qui avait choisi la salamandre » nous confirment les enfants !

La classe des CE1/CE2 a fait découvrir le village d'Ars aux correspondants de Cognac venus à vélo. Bel effort pour un échange riche entre les enfants ! Vincent Bretagnolle, animateur « Cognac, ville d'Art et d'Histoire » avait fait le déplacement pour animer cette rencontre. Par différents ateliers ludiques, les enfants ont pu découvrir la richesse d'Ars : l'église et sa cuve baptismale entre autres. Seulement 2 enfants savaient que notre église renfermait un trésor, quelle magnifique information à partager (photo ci-dessous) !



Sans oublier les sorties sportives qui se sont succédées au cours de l'année pour les classes d'Ars : multi-activités, rugby et piscine.

ET LA NOUVELLE ANNEE 2017/2018 VA COMMENCER !

Pas de changement concernant le rythme scolaire. Le R.P.I. fonctionnera toujours sur 4,5 jours. Grand Cognac s'est engagé à financer une année de plus les Nouvelles Activités Péricolaires (NAP), permettant ainsi aux enfants de bénéficier d'activités périscolaires variées.

Par contre, il va y avoir un peu de mouvement dans l'équipe enseignante. Mmes Magot et Bogart vont vers d'autres horizons suite à la fermeture de classe et Mr Dereumaux part sur Cognac, laissant sa place de Direction et d'enseignant des CM. Nous souhaitons à chacun une bonne continuation.

Fidèles au poste, Melle Seize, Melle Gatti et Mr Berger s'occuperont respectivement cette année des CE1/CE2, GS/CP et enfin des TPS/PS/MS. Nous sommes très heureux qu'ils restent parmi nous, leur dynamisme et leur entente permettent de lancer une nouvelle fois de nouveaux projets. Plus de détails à la prochaine parution.

ACTU SIVOS

Nous avons fait l'éloge de notre chère 4L l'été dernier. Malheureusement, suite à un gros accrochage, nous avons dû nous en séparer, déclarée économiquement irréparable ...



Mais fort heureusement, elle est partie rejoindre une ribambelle de 4L grâce à « l'Association les 4L d'Asnières », ils ont promis de la remettre sur ses 4 roues !

ACTU SIVOS

Nouveau bureau :

Président : Claude CHÂTEAU (Gimeux)

Vice-présidente : Stéphanie DEMAIL-SOUCHET (Ars)

Secrétaire : Sylvie AUGUIN (Gimeux)

Membres : Xavier JOURDAIN et Michelle LAGARDE (Ars), Philippe LAFFORT (Gimeux)

ACTU SIVOS

Le 19 juin dernier, un grand nombre de conseillers d'Ars et de Gimeux s'étaient donnés rendez-vous à la cantine d'Ars pour prendre le déjeuner parmi les élèves. Une première depuis la création du SIVOS, le tout dans la joie et la bonne humeur.



Chacun a pu prendre conscience de la qualité des produits donnés à nos enfants et de la nécessité de perdurer dans ce choix de cuisine familiale « fait maison ».

Un grand merci à Karine et Béatrice qui avaient préparé un excellent repas !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

CARNAVAL

Les enfants ont défilé dans les rues d'Ars suivis par de nombreux parents. Comme tous les ans, Monsieur Carnaval de l'année précédente a ensuite été brûlé pour la plus grande joie des enfants !

Pour clore cette après midi, l'ape a offert un goûter aux enfants.



Le soir même, une soirée pizzas était organisée. Celle-ci a, comme les années précédentes, remporté un vif succès, 150 parents et enfants avaient fait le déplacement et 126 pizzas ont été servies.

FETE DES MERES

A cette occasion, une tombola a été mise en place avec un bon d'achat chez Sephora à remporter pour chaque classe. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à vendre les tickets.

BROCANTE

La brocante annuelle a eu lieu le 29 mai à Gimeux. Celle-ci s'est déroulée sous un magnifique soleil, 30 exposants étaient présents, une pesée de jambon et une buvette étaient proposées, la journée fut conviviale et familiale.



FETE DES ECOLES

Initialement prévue à Gimeux, la fête des écoles s'est déroulée à la salle des fêtes d'Ars en raison du mauvais temps annoncé. Malgré une organisation chamboulée, celle-ci fut une réussite.

203 menus étaient réservés. Le repas était offert par l'ape à tous les enfants du RPI ainsi qu'aux enseignants des deux écoles.

Des tours de poneys et des jeux gonflables sont venus animer l'après midi pour la plus grande joie des enfants.

L'année scolaire se termine donc en beauté, nous vous donnons rendez vous à la rentrée pour de nouvelles manifestations.



L'ACCA EN QUELQUES CHIFFRES

- Un plan de chasse de 20 chevreuils attribué pour la saison 2016/2017,
- 16 sangliers prélevés sur le groupement (ARS / GIMEUX / MERPINS / SALIGNAC),
- la régulation des nuisibles sur la commune (prélèvement de 6 renards et de 5 blaireaux)
- l'organisation de 21 battues pour la réalisation de ces prélèvements,
- 22ha de jachères fleuries et cultures à gibiers pour l'aménagement du territoire et ainsi favoriser le développement de la biodiversité sur la commune,
- la réintroduction grâce à un partenariat avec la fédération des chasseurs de la Charente de la perdrix royale, souche endémique de la Charente et donc plus à même de repeupler le territoire.

LES DATES DE L'ACCA :

- **Vente des cartes** le samedi 26/08/2017 à la cabane de chasse de 8h30 à 12h.
- **Ouverture générale** de la chasse le dimanche 10/09/2017.
- **Brevet de chasse** chevreuil et lièvres samedi 24/03/2018.



Le président.

Parc de lâcher pour perdrix royales avec agrainoir et abreuvoir situé sur la parcelle de M Jacques Joseph dans la réserve de chasse : c'est une jachère mellifère de l'année.

U.S DES DEUX RIVES ARS-GIMEUX

La saison est terminée pour l'USDDR Football d'Ars/Gimeux. C'est l'occasion pour les dirigeants du club de tirer le bilan et de commencer le planning pour la saison prochaine. L'équipe a maintenu son statut dans la poule D, 4ème division, avec l'aide d'une bonne vingtaine de joueurs et un bureau qui a fait beaucoup d'efforts pour le club.

La nouvelle saison débutera avec un nouveau coach, Gary Cook. Il a déjà commencé à recruter des nouveaux joueurs et a précisé ses objectifs. L'entraînement va commencer la première semaine d'août et Gary est très optimiste pour l'avenir du club.

En avril le club a organisé un loto où les membres du bureau ont accueilli environ 200 personnes. Nous sommes ravis avec le résultat. Le club est reconnaissant et va certainement organiser un loto pendant la saison 2017/2018.

Le Président Guy Bonnet veut remercier tous les sponsors pour leur soutien cette année. Si vous êtes intéressé, soit pour nous aider dans le bureau, soit pour jouer, nous cherchons des dirigeants et des joueurs pour la saison prochaine. Dans ce cas, veuillez contacter Guy (Président) 06 72 21 28 96 ou Gary (Coach) 06 77 02 94 28.



ARS COIN LECTURE

« Qu'attendez-vous d'une médiathèque ? »

« La lecture, les bibliothèques, les médiathèques et vous », c'est le sujet principal de l'enquête que lance l'agglomération de Grand Cognac du 15 juin au 15 septembre 2017 auprès des habitants de la communauté d'agglomération **qu'ils soient usagers ou non d'une bibliothèque.**

- L'objectif est de connaître vos attentes pour développer l'accès à la culture sur le territoire.
- L'enquête comprend une vingtaine de questions. Quelques minutes suffisent pour y répondre.

Pour répondre à cette enquête vous pouvez suivre le lien <https://fr.surveymonkey.com/r/mediatheque-vos-attentes>, ou taper des mots-clés «médiathèque » « attentes » et « grand cognac » sur un moteur de recherche. Vous la trouverez aussi en version papier à la bibliothèque ou à la mairie.

Nous vous remercions par avance de votre participation.



Retour à ARS, la bibliothèque reste ouverte en juillet et août, mais **uniquement le lundi** de 17h à 18h30.

Vous y trouverez de nouveaux livres mis en rayon fin juin, ainsi que notre étagère thématique qui, après « Chiens et chats », nous parle de « Gourmandises ».

Profitons aussi de ce bulletin pour remercier l'association Ars@venir qui, suite à sa dissolution, a fait un don à la bibliothèque.

Bonnes vacances à tous et bonne lecture !

Horaires d'ouverture habituels :

Lundi et Mercredi : de 17h à 18h30

<http://cc-cognac.bibli.fr/opac>

CRÉA RSCRAP

Nous fabriquons des albums personnalisés où nous mettons en valeur des photos en utilisant différentes techniques.



Si l'activité vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Dominique au 05 45 82 84 69

COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes, c'est avant tout une équipe de bénévoles qui consacre une partie de leur temps libre pour concevoir, mais aussi réaliser, des manifestations d'intérêt public aussi diverses que variées sur la commune.

Concrètement, au Comité des Fêtes, qu'est-ce qu'un bénévole ?

Au sein du Comité des Fêtes, tout bénévole a deux fonctions principales : une fonction consultative et une fonction active. Consultative, d'une part, puisque toutes les décisions sont prises en commun à la majorité absolue. Ainsi, chacun peut exprimer ses avis, opinions ou projets lors des assemblées réunissant l'ensemble des membres. Active, d'autre part, puisque chaque bénévole contribue à sa façon à la préparation et au bon déroulement des activités en fonction de ses capacités et surtout en fonction de ses envies.

Comment fait-on pour devenir membre ?

Il suffit de nous faire la demande soit par mail à verocomitedesfetes@orange.fr ou par téléphone au 06 81 39 30 28.

Alors à bientôt, je vous rappelle également que la **SOIREE BEAUJOLAIS** aura lieu le **SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017**. Enfin, pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement les membres actuels du Comité des Fêtes, merci à vous pour votre implication et pour la bonne humeur qui règne au sein de l'association.

GYM VOLONTAIRE

La saison sportive s'est achevée fin Juin dans la bonne humeur et la convivialité. Un repas de fin d'année très réussi avec les conjoints au restaurant à Pérignac le 15 Juin. Ce fut l'occasion d'un débat autour des capacités face à l'endurance sportive.

Le défi était lancé. Les messieurs proposent d'animer le dernier cours de gym le jeudi 29. Ce fut un moment sportif et actif, mais aussi très joyeux. Bien entendu les participants ont terminé la soirée autour d'un buffet improvisé.

Maryline et Michelle, les animatrices sont reconnaissantes au groupe pour leur régularité et grâce à leur participation leur motivation reste présente.

Elles vous invitent à venir les rejoindre à la rentrée début Septembre. Au menu : musculation, assouplissement, étirement, respiration, maintien du dos, cardio ...

Les cours ont lieu tous les **JEUDI DE 19H30 à 20H30** à la salle des fêtes.
Renseignements : Fabienne : 06 04 14 51 77 ou Maryline : 06 75 84 07 21



14 LE COIN DES ASSOCIATIONS

HEI HINANO



Vert, marron pour le cocotier (Te tumu ha'ari) et bleu turquoise pour le lagon. Telles étaient les couleurs du gala de fin d'année de l'association qui s'est déroulé le 24 juin dernier à la salle des fêtes.

Le 9ème gala !...et toujours autant d'envie, de joie, de bonheur de faire découvrir, partager la culture polynésienne à travers la danse. Cette année, deux prestations ont été réalisées :

- l'avant-première, en novembre, du film d'animation de Walt Disney « Vaiana » : présentation de quelques danses avant la projection.
- en mai, nous avons soutenu l'association de Te Vaka à la Rochelle, qui à l'occasion d'un spectacle, récoltait des fonds pour les sinistrés de Polynésie suite aux pluies torrentielles de début d'année.



2017 fut aussi rempli d'émotions :

- Elodie Hinano, professeur des ados, a donné naissance à un petit garçon, Moana.
- Dorina, Présidente et professeur des petites, des ados et adultes, a réalisé son rêve d'aller voir le spectacle de Gabilou, grand chanteur polynésien à l'Olympia. Cadeau offert par les danseuses pour ses 50 ans !

Cet été, Hei Hinano participera au festival des archipels Tuamutu, Australes et Gambier à la Rochelle (week-end du 15 août).

Puis ce sera la rentrée avec le forum des associations le 9 septembre à l'espace 3000 de Cognac.

Le même week-end, Clémence A. participera au « Heiva i Paris », grand concours de danses polynésiennes. Bonne chance à toi Clémence !

En 2018, HEI HINANO fêtera ses 10 ans ! Mais CHUT ! ...c'est une surprise

Association Hei Hinano - 1, rue de la Grande Champagne - 16130 SALLES D'ANGLES

Tél : Présidente: 06.18.44.01.16 Trésorière : 06.87.60.05.55 Secrétaire : 06.85.17.83.08

Mail : heihinano@yahoo.fr

L'association Yoga en pays cognaçais a le plaisir de se retrouver dans la salle de yoga au 4 espace Brassens dans l'ancien presbytère, à côté de la salle des fêtes d'Ars, les mercredis soirs à 18h45 et jeudis matins à 9h30. Chaque cours dure 1h30. L'association propose aussi des cours à Segonzac le lundi.

Nous y apprenons à maîtriser notre respiration, à tenir des postures, puis à nous relaxer, ce qui nous apporte un corps souple et sain, un mental équilibré, une personnalité sereine, du calme, de l'entrain et de l'optimisme.

Pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter par mail à yogaenpayscognacais@gmail.com ou au 06 79 91 95 31.



LE MARCHÉ DE PRINTEMPS

C'est sous un soleil magnifique que s'est déroulée la 11^e édition du marché de printemps le dimanche 23 avril 2017. Une belle réussite où plus de 100 exposants ont envahi le parking de l'espace Brassens et de la rue de Cognac. Une grande satisfaction pour l'équipe des bénévoles de l'association "marché de printemps" car la participation des Arsois et Arsoises est de plus en plus importante et c'est avant tout pour animer notre village que cette manifestation a été créée.

Rendez-vous est donc pris pour le marché d'automne le dimanche 22 octobre 2017.

Un grand merci à nos fidèles sponsors qui nous soutiennent financièrement chaque année. Si vous souhaitez intégrer notre équipe de bénévoles et participer activement à l'organisation de ces deux manifestations, vous pouvez prendre contact par téléphone au 09 66 90 19 63 au
 mail marchedeprintemps@orange.fr



CLUB DU LUNDI

Le lundi 3 Juillet 2017 fut organisée une visite du musée de M. DALANSON en collaboration avec les instituteurs afin de faire connaître aux élèves de l'école d'ARS, les vieux métiers d'autrefois.

Cette visite s'est déroulée dans une bonne ambiance avec parfois beaucoup de questions posées par les bambins. Nous remercions tous les aînés qui ont répondu "présent" à notre invitation pour accompagner les enfants lors de cette visite qui s'est terminée par un goûter collectif offert par l'association.

Grand merci aussi à Mme Suzanne DALANSON qui a offert cette visite à tous les participants.

Nous profitons de ce message pour remercier l'association "ARS AVENIR" pour la somme que nous avons reçue suite à sa dissolution.

Nous espérons un prochain rendez-vous pour partager la bûche de NOËL.



BONNES VACANCES - Le bureau

16 LE MUSEE DES METIERS D'AUTREFOIS

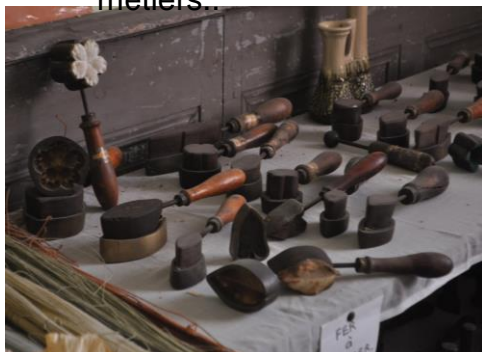
L'avez-vous déjà visité ? C'est le fruit de toute une vie. Patiemment chiné et mis en valeur par M. et Mme DALANSON, le musée regorge de richesses en tout genre. A voir et revoir sans modération !



Hommage à leur passion et au travail qu'ils y ont mené, nous adressons nos vifs remerciements à Mme DALANSON qui continue à faire vivre ce lieu unique !

Le musée est ouvert les samedis et dimanches après-midi ou sur RDV au 09 67 21 34 33.

Objets improbables, outils par dizaines, reconstitution de métiers.



Le clou du spectacle : la salle de classe ! Bouffée de souvenirs assurée !



CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 15 mars 2017, les demandes de cartes d'identité se simplifient et se sécurisent. Elles ne se font plus sur support papier CERFA mais en ligne sur le site predemande-cni.ants.gouv.fr.

Après avoir effectué votre pré-demande, vous devez vous rendre dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil (19 en Charente dont Cognac, Segonzac, Châteauneuf Sur Charente et Jarnac).

Si vous n'avez pas d'accès internet ou si vous rencontrez de réelles difficultés, rendez-vous à la mairie d'Ars où la secrétaire saisira votre pré-demande.

Plus de renseignements (pièces nécessaires, liste des mairies, validité) sur arsensaintonge.fr

Pour tout savoir sur vos droits et vos démarches



Grâce à justice.fr, je peux depuis chez moi :

- obtenir en ligne toutes les informations sur mes démarches,
- télécharger les notices explicatives et les documents à remplir,
- trouver la juridiction compétente la plus proche de chez moi,
- accéder aux coordonnées d'un avocat, d'un notaire, d'un huissier...
- calculer mes droits à l'aide juridictionnelle sur un simulateur.

CALITOM

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi matin une fois par semaine

COLLECTE SÉLECTIVE

Vendredi matin toutes les 2 semaines

Nous rappelons que les containers placés rue du moulin vieux et impasse de la pierre sont **EXCLUSIVEMENT** réservés aux habitants des dites rues qui sont inaccessibles pour les camions de Calitom.

Nous constatons trop souvent que des sacs poubelles sont déposés par des personnes n'habitant ces rues.

Le service de ramassage des ordures se fait chez tous les administrés, il est donc **INTERDIT** de déposer ses poubelles chez les voisins. Il s'agit d'un problème sanitaire, esthétique, de respect des autres et des règlements en place. **Cette action est verbalisable.**



Depuis plusieurs décennies, l'abandon des puits et sources privés au profit de l'utilisation de l'eau potable des réseaux publics a conduit à de grands progrès en matière de santé et d'hygiène publique et a été essentiel dans l'éradication de grandes épidémies*.

Depuis quelques années, des particuliers souhaitent remettre en pratique l'utilisation d'eau de pluie et de puits dans la maison. Cependant, la présence d'un double réseau dans une habitation, avec comme conséquence des possibilités de retours d'eau polluée, présente des risques importants pour les personnes logeant dans l'habitation mais également pour le voisinage.

- **Vous avez un projet de récupération des eaux de pluie, de réalisation d'un puits, d'un forage, ou votre maison est déjà équipée ?** Vous souhaitez utiliser une ressource d'eau alternative sans risques pour vous, vos proches et l'environnement ?

Au-delà du respect de la réglementation, des préconisations simples vous permettront d'atteindre vos objectifs sans risques pour votre santé et celle des autres.

Découvrez-les dans ce dépliant et téléchargez le guide pratique sur :

www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com
et www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

” J'économise ma santé et celle des autres,
l'eau
c'est notre VIE ! ”



L'eau est un enjeu majeur de santé publique et nous devons tous d'agir pour la protéger dans le respect de notre liberté de choix.



La commune d'Ars a justement été sélectionnée pour un projet éducatif test autour du grand cycle de l'eau pour l'année scolaire 2017 – 2018. Des actions auront donc lieu à l'école pour les CM1-CM2 mais aussi pour le grand public en 2018.

Le retour d'eau, un phénomène physique à éviter

- **Si votre réseau privé est relié au réseau public, le risque majeur est le retour d'eau.**
- **Deux causes peuvent provoquer ce phénomène :**
 - Une **dépression** dans le réseau public due à des travaux, une casse du réseau, une ouverture rapide de bornes incendie pour éteindre un feu, etc., crée un siphonage, une aspiration de l'eau du puits ou de pluie de la maison d'habitation vers le réseau public.
 - Une **contre-pression** : c'est-à-dire que le réseau d'eau non potable (puits, pluie) a une pression plus élevée que celle du réseau public. L'eau est refoulée dans le réseau public.

Les eaux de pluie, puits et forages privés sans risques pour ma santé et celle des autres

La première protection est la séparation physique des deux réseaux public et privé (aucun contact entre les réseaux)

- **Des dispositifs techniques de protection existent.** Ils consistent à interrompre ou « casser » le risque d'aspiration de l'eau non potable vers le réseau public. Avec de tels dispositifs, l'eau du réseau privé ne reviendra jamais dans le réseau public.

Retrouvez ce guide et d'autres supports sur
www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com
et www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Le contrôle de vos installations

Il vous permet de connaître la fiabilité de votre installation.

- **Le contrôle des dispositifs de prélèvement** vous assure une connaissance optimale de vos équipements. Il est fait sur plusieurs points.
- **Le contrôle des installations privatives de distribution d'eau issue de prélèvement, puits ou forages et de récupération d'eau de pluie** est réalisé par un professionnel, agent du service public de distribution d'eau potable.

La réglementation

Elle définit des règles communes d'utilisation et de mise en service (déclaration d'un puits ou récupération d'eau de pluie). Elle vous protège et protège la collectivité des utilisations dangereuses, pour votre santé et celle des autres.





Service Transport à la Demande

Service de transport public pour se rendre à Cognac toute l'année du lundi au samedi (hors jours fériés) :

- Accessible aux personnes de plus de 18 ans et aux mineurs sous conditions
- Enfants scolarisés admis uniquement hors période scolaire.
- 4 réservations maximum par personne et par semaine.

COMMENT RÉSERVER ET UTILISER LE SERVICE ?

- ♦ Je m'inscris à l'agence commerciale avant toute réservation avec les pièces justificatives et informations suivantes: **justificatif de domicile, photo d'identité, pièce d'identité, adresse, n° téléphone**
- ♦ Je réserve mon voyage au 0800 881 691 jusqu'à 1h30 avant le départ (sous réserve de disponibilité).
- ♦ La veille, Transcom m'appelle pour me confirmer l'heure de passage du véhicule à l'arrêt.
- ♦ Le jour J, je suis à l'arrêt 5mn avant l'heure prévue.
- ♦ En montant, j'achète ou je montre mon titre de transport au conducteur.

Le transport se fait d'un point d'arrêt à un autre (points d'arrêts matérialisés par un poteau).

6 arrêts disponibles à Ars:

- ♦ Bonbonnet
- ♦ Bourg
- ♦ Château
- ♦ Chez Dexmier
- ♦ Les Bourrus
- ♦ Rue Boursac

3 arrêts disponibles à Cognac:

- ♦ Marché Couvert
- ♦ Pôle Gambetta
- ♦ Gare SNCF

1 voyage : 1€ (valable 1h30 en correspondance avec les lignes régulières)
Carnet 10 voyages : 8€
Pass Journée: 2.50€

Heure d'arrivée sur Cognac	Marché Couvert	7:25	9:35	10:50	12:20	13:25	14:50	16:05	17:27	18:40
Pôle Gambetta	7:30	9:40	10:55	12:25	13:30	14:55	16:10	17:32	18:45	
Gare SNCF	7:33	9:43	10:58	12:28	13:33	14:58	16:13	17:35	18:48	
CORRESPONDANCES	ABCD	ABC	ABCD	ABCD	AC	ABC	AB	ABC	BCD	
Heure de départ de Cognac	Gare SNCF	7:45	9:50	11:15	12:40	13:42	15:00	16:17	17:42	18:57
Pôle Gambetta	7:48	9:53	11:18	12:43	13:45	15:03	16:20	17:45	19:00	
Marché Couvert	7:53	9:58	11:23	12:48	13:50	15:08	16:25	17:50	19:05	
CORRESPONDANCES	ABCD	ABC	ABCD	ABCD	A	ABC	AB	ABC	ABCD	

SERVICE Transport des personnes à mobilité réduite

Transport sur réservation du lundi au samedi (hors jours fériés) de 7h à 19h30 d'adresse à adresse sur le territoire des communes de l'ex communauté de communes de Grand Cognac.

- Pour les personnes à mobilité réduite possédant une carte d'invalidité à un taux d'au moins 80% ou + de 70 ans titulaires d'une carte de priorité
- Les personnes rencontrant un problème de mobilité sous réserve d'admission (certificat médical).

COMMENT RÉSERVER ET UTILISER LE SERVICE ?

- ♦ Je m'inscris à l'agence commerciale avant toute réservation avec les pièces justificatives et informations suivantes: **photo d'identité, carte d'identité, copie carte d'invalidité ou de priorité, formulaire d'adhésion au service.**
- ♦ Je réserve mon voyage au 0800 881 691, 48h à l'avance (sous réserve de disponibilité).
- ♦ La veille, Transcom m'appelle pour me confirmer l'heure de passage du véhicule.
- ♦ Le jour J, je suis prêt 5mn avant l'heure prévue.
- ♦ En montant, j'achète ou je montre mon titre de transport au conducteur.



La veille de chaque transport, un agent Transcom rappelle le client pour lui confirmer les horaires du transport.
 Règlement téléchargeable en ligne sur www.transcom.fr



AGENCE TRANSCOM
 48 RUE DE BELLEFONDS - 16100 COGNAC

Renseignements sur www.transcom.fr ou au 0800 881 691

GRAND COGNAC
 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

8 MAI

Après la commémoration du 8 mai, nous avons partagé un moment convivial près du monument aux morts ...



LE 14 JUILLET. nous avons souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants et partagé le traditionnel bout de fromage. Nous fêtons, entre autres, l'arrivée de Rémy et Salomé Margeot-Pineau qui ont repris l'activité du gîte 'Le fief des chevaliers'.



Ainsi que celle de M. Jean-Dominique Valentin notre boucher !



Moment partagé en toute simplicité, convivialité assurée, n'hésitez pas à vous joindre à nous l'année prochaine !

Merci à M. Lemaitre pour ces belles photos!

AVENIR

8 OCTOBRE

Loto du foot

22 OCTOBRE

Marché d'automne

11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 et repas de la

St Martin

18 NOVEMBRE

Soirée Beaujolais

19 JANVIER

Vœux 2018